

Règlement du concours de dessin manga « crée ton ou tes personnages »

1. Sur une **feuille de dessin A4** (21x29,7cm)
2. Le dessin doit être une **création originale de personnage(s)**, néanmoins il peut y avoir des références à des univers déjà existants.
3. Le ou les personnages doivent être **en plein pied et dans une pose ou en mouvement**.
4. Le personnage doit être accompagné de **petits textes explicatifs** à l'image d'une fiche personnage : caractéristiques, qualités, histoire... Libre à vous d'imaginer ce que vous voulez pour rendre votre personnage intéressant.
5. Le dessin doit occuper toute la page avec un minimum de décors et/ou d'effets.
6. Les dessins sans couleur seront acceptés seulement s'ils sont **encrés**.
7. Toutes les techniques sont autorisées (peinture, encre, feutre, crayons de couleurs...) Seuls les recours aux logiciels informatiques sont proscrits.
8. **Pas de reproduction** de personnages de mangas ou d'animés ni de fan-art déjà existants (toute copie d'une œuvre existante sera écartée)
9. Un seul dessin par concurrent est accepté. Il faudra veiller à ce que celui-ci soit propre, en bon état et dans le bon format.
10. **Pour les plus de 14 ans**, le règlement est le même sauf qu'il est demandé plus de détails, d'ambiance et de créativité.

Dépôt de dossier :

Le dessin doit être déposé avec le formulaire d'inscription :

- à la **médiathèque de Prades et dans les autres médiathèques du réseau intercommunal du Conflent durant leurs heures d'ouverture.**
- à la **librairie Hybrid à Perpignan**

Sinon les dossiers peuvent être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

Médiathèque Intercommunale de Prades, 33 rue de l'Hospice, 66500 PRADES

Date de limite de dépôt : **le 23 mai 2023**

Les jurys : L'association Si le Japon m'était conté, la librairie Hybrid et la Médiathèque Intercommunale de Prades.

Annonce des prix :

Le 8 juin 2023 sur le site web de **l'association Si le Japon m'était conté :**

www.silejapon-m-etaitconte.com et **remise des prix le samedi 17 juin 2023 à 10h à la médiathèque de Prades à l'occasion de l'évènement « Mangas en Fête »**

Prix :

- De nombreux bons d'achat **à la librairie Hybrid** ainsi que d'autres lots surprises.

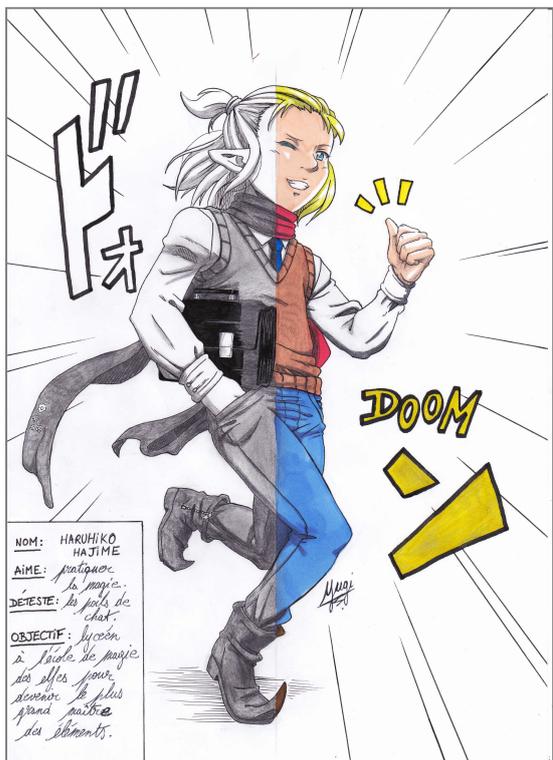
Les prix sont financés par **la Médiathèque intercommunale de Prades**, la librairie manga **Hybrid** à Perpignan, la boutique d'articles japonais **Cipango** à Perpignan, le restaurant japonais **Minami** à Perpignan, la boutique **Atelier Art 29** à Villefranche de Conflent et **l'association Si le Japon m'était conté.**

Exposition :

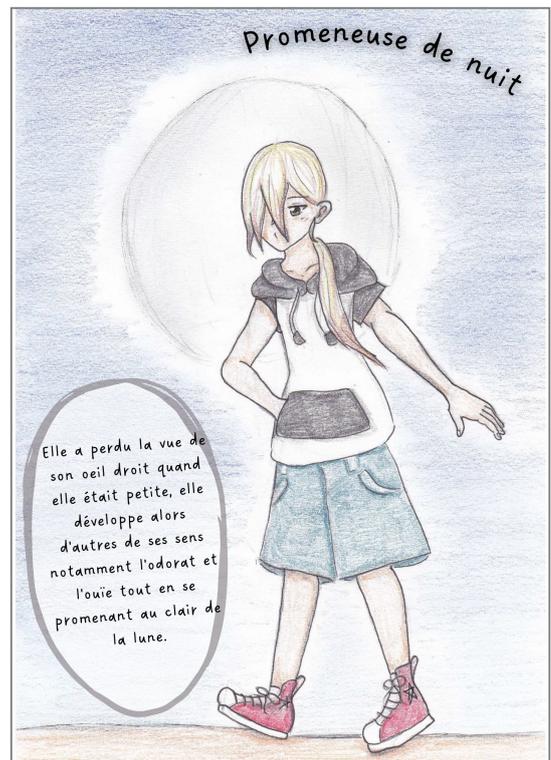
Les meilleurs dessins seront publiés sur le site web de l'association Si le Japon m'était conté et l'intégralité des dessins sera également exposée dans la ville de Prades après la remise des prix durant l'été 2023.

Retour de dessin :

Les dessins ne seront pas retournés aux participants à l'exception de demande particulière au moment du dépôt de dossier et en fournissant une enveloppe affranchie.

Exemples :

Soit en noir et blanc
avec l'encrage



Soit en couleur

Attention : ces deux dessins ne sont que des exemples, libre à vous d'écrire où vous voulez sur la feuille, vous pouvez même écrire plusieurs petits textes si vous le souhaitez et vous pouvez composer votre dessin comme vous le souhaitez ! Libre à vous aussi d'écrire ce que vous voulez sur votre ou vos personnages !